

Numérique et Interdisciplinarité au cœur de la recherche exploratoire

Appel à projets Marsouin 2026

Contexte et objectifs du dispositif « Amorçage de projets de recherche » Marsouin.

Le GIS Marsouin lance la deuxième édition de son appel à projets d'amorçage. Cet appel à projets s'inscrit dans sa mission d'animation de la recherche en sciences humaines et sociales sur la société numérique et l'innovation.

Il poursuit les objectifs suivants :

- Soutenir des équipes de chercheurs du réseau Marsouin qui souhaitent travailler de manière interdisciplinaire sur un projet commun en sciences humaines et sociales portant sur la société numérique et l'innovation ;
- Favoriser l'émergence de collaborations scientifiques nouvelles et renforcer la dynamique collective du GIS Marsouin ;
- Permettre aux jeunes chercheurs de se faire connaître au sein du réseau, en leur donnant les moyens de développer leurs propres thèmes de recherche et de s'insérer dans la communauté Marsouin.

Enveloppe financière

Le GIS Marsouin dispose d'une enveloppe financière de 15 000 euros au total pour soutenir **des** projets de recherche **sur une durée d'un an**. Nous espérons financer 2 à 3 projets.

Cette enveloppe peut contribuer au financement (voir les dépenses éligibles) :

- De missions ;
- Des enquêtes ;
- De l'organisation d'une journée d'étude ou de travail.

Critères d'éligibilité

Les porteurs de projet doivent être membres ou chercheurs permanents d'un laboratoire Marsouin¹

AMURE	CREAD	ESO	LABERS	LP3C
APP	CREM	Géoarchitecture	LEGO	PREFics
Arènes	CREN	GRANEM	LEMNA	
Centre F. Viète	CREST	IODE	LiRIS	

¹ Si vous faites partie d'un laboratoire rattaché à l'une des universités et institutions bretonnes et ligériennes membres du GIS Marsouin mais non mentionné ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter.

Critères de sélection des projets

Les porteurs de projet devront contacter l'équipe Marsouin² pour un échange préalable au montage du projet. L'équipe aiguillera les porteurs et pourra apporter un appui dans la structuration de celui-ci (faisabilité, recherche de partenaires, etc.).

Les projets proposés doivent :

- impliquer au moins un chercheur membre du réseau Marsouin ;
- s'inscrire dans les axes thématiques du GIS Marsouin (société numérique, innovation numérique, usages du numérique) tels que présentés [ci-après](#) ;
- présenter un intérêt scientifique et une valeur ajoutée pour le réseau Marsouin.

Il serait également apprécié que la recherche intègre plusieurs partenaires Marsouin (différents laboratoires membres de Marsouin) et plusieurs disciplines. Les projets mono-laboratoires seront étudiés s'il reste du budget après l'étude des projets pluri-laboratoires.

Le Conseil Scientifique Marsouin sélectionnera les projets, en fonction de leur qualité, de l'originalité des questions de recherche et de leur capacité à être des leviers pour des projets de plus grande envergure (ANR, etc.).

Contenu du dossier de candidature

Les porteurs de projets devront soumettre un dossier qui décrit les objectifs généraux du projet et son ancrage dans les thématiques du GIS Marsouin. Ils indiqueront les chercheurs impliqués, leur laboratoire de rattachement et leur rôle dans le projet. **Ce dossier devra faire entre 3 et 5 pages.**

Les porteurs de projets préciseront les ressources nécessaires et présenteront un budget prévisionnel détaillé en adéquation avec l'enveloppe disponible. Ils décriront les livrables attendus à l'issue du projet (publication d'un article scientifique, lancement d'un projet de recherche plus large, organisation d'un événement scientifique, etc.).

Enfin, le projet expliquera en quoi il contribue à la dynamique collective du GIS Marsouin, renforce les collaborations entre laboratoires membres et s'inscrit dans les missions stratégiques du GIS Marsouin (animation de la recherche, réalisation d'enquêtes, diffusion/valorisation de la recherche).

Modalités de réponse à l'appel à projet

Les candidatures doivent être adressées au plus tard **le 26 septembre** par mail à projets@marsouin.org. **Nous vous conseillons vivement de contacter le coordinateur, François Bissège, bien en amont, pour construire votre projet.**

Le dossier de candidature comprend une présentation du projet suivant le formulaire ci-joint (dont un budget prévisionnel).

² Équipe Marsouin (François Bissège / Sterenn Bodennec) projets@marsouin.org 02 29 00 13 37

Dépenses éligibles

Les dépenses prises en compte et gérées par Marsouin :

- **Missions** : frais de déplacement pour l'organisation de réunion de coordination, pour du terrain, ou pour la valorisation du projet dans des colloques/séminaires.

La délégation de tâches à l'équipe support Marsouin :

- **Appui à la recherche** : retranscription d'entretiens, de traduction, analyse statistique, appui méthodologique à la construction d'une enquête, etc.
- **Soutien à la valorisation** : organisation de webinaire ou de journée d'études, gestion des inscriptions à un événement, etc.
- **Enquête par panel** (bien expliquer pourquoi elle est indispensable, car elle consommera presque l'entièreté du budget, devis de ce type d'enquête sur demande au coordinateur).

Ne pourront être couverts par cette enveloppe :

- **Frais de personnel** : aucune enveloppe ne sera mise à disposition pour l'embauche d'un IGR, stagiaire, etc. dans vos institutions ;
- **Achats.**

Calendrier de réalisation des projets

La notification du Conseil Scientifique Marsouin aura lieu **en octobre 2026**. Un dossier administratif complémentaire et une charte d'engagement³ vous seront alors transmis par l'équipe Marsouin. Aucune dépense ne sera engagée avant le retour de ce dossier complet.

Les résultats du projet devront faire l'objet :

- d'un rapport qualitatif du projet à la date de clôture du projet
- d'une présentation au séminaire de Marsouin
- d'un 4-pages de recherche destiné à présenter une synthèse des travaux pour le site Marsouin (le cas échéant)

Les projets devront être clôturés et justifiés pour le **28 février 2028**.

³ Une charte d'engagement relative au respect du calendrier du projet, des obligations des porteur-ses (livrables, communication au séminaire Marsouin, aux obligations de communications, etc.) sera adressée à chaque porteur-se de projet

Les axes de recherche Marsouin

Marsouin accueille et soutient les équipes de recherche en sciences sociales qui travaillent aux carrefours entre les outils numériques, les personnes et leurs environnements. Depuis plus de 20 ans le GIS croise les disciplines et mutualise les savoirs, il défriche, précise et clarifie les enjeux socioéconomiques liés aux usages du numérique pour mettre à disposition des décideur·euse·s, des citoyen·enne·s et des chercheur·euse·s, une gamme de données et d'analyses unique en France.

Cette recherche se décline selon 4 enjeux :

- **Les enjeux de l'inclusion numérique** avec, par exemple, l'objectif de dématérialisation de 250 démarches et services publics-clés. La numérisation pose la question de l'accessibilité des citoyens à ces services, de la conception des dispositifs socio-techniques autour de ces services, des modalités d'accompagnement et de médiation numérique et, in fine, des compétences nécessaires à la réalisation de ces tâches. Il est important d'étudier les usages numériques des citoyens pour leur proposer de services mieux conçus et mieux les accompagner dans leurs démarches.

- **Les enjeux du numérique durable et responsable** posent la question de l'empreinte environnementale des équipements et usages numériques. Comment concilier sobriété numérique et conception éco-responsable avec la course à l'innovation et à la performance économiques ? Comment mesurer les impacts environnementaux du numérique ? Comment définir des plans d'actions efficaces et acceptables par les entreprises et les consommateurs pour réduire les productions et consommation numériques énergivores ?

- **Les enjeux de l'intelligence artificielle** mettent en exergue des questions sociétales et éthiques. La promesse de ces techniques est qu'elles effectueront des tâches mieux que les humains en étant plus rapides (reconnaissance) ou capables de traiter plus de données/informations, augmentant ainsi leur précision. Cependant, ces technologies ne sont pas sans failles, du fait de leur limitation technique, mais aussi de la conséquence de leur mise en œuvre. Un algorithme, même apparemment autonome, est toujours une solution conçue par des humains, qui définissent le problème ou la (les) question(s) traitée(s) et lui fournissent les données qu'il utilise pour ce faire et les décisions qu'il automatise. Ce sont les humains qui contrôlent ou ne contrôlent pas les conséquences des décisions. Quelles sont les opportunités et menaces de l'IA dans les différents espaces sociaux (privé, professionnel, public, associatif, etc.) ? Quelles sont les compétences à développer pour s'approprier ces technologies basées sur l'intelligence artificielle ? Quelles régulations et encadrement des développements de l'IA ? En éducation et formation, comment apprend-on aujourd'hui et apprendra-on demain ? Dans le travail, comment former les personnes à utiliser l'IA, et mettre cet outil à leur service ?

- **Les enjeux de sécurité numérique** concernent tout autant les individus que les organisations, publiques et privées. La massification informationnelle interroge la fiabilité de l'information sur internet (fake news) mais aussi l'influence de l'information numérique dans les domaines politiques, économiques et sociaux. Comment les réseaux sociaux peuvent-ils par exemple influencer les élections et la vie démocratique ? Une cyberattaque peut avoir de fortes conséquences pour une entreprise ou une collectivité (arrêt d'activité, pertes de données sensibles, atteinte à la réputation). Quel est le niveau de connaissances des populations face aux risques numériques ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour y répondre ? Comment les organisations privées et publiques évaluent ces risques et se protègent ?

www.marsouin.org